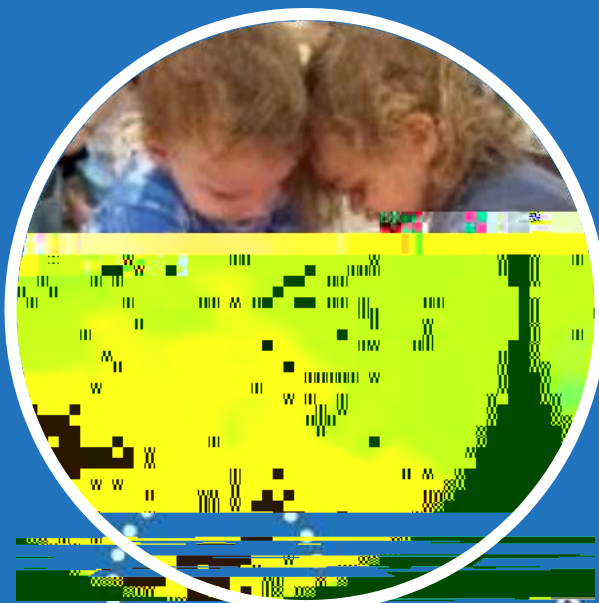




La Maison Bleue
Reinventons la crèche

Rapport Annuel

2022



Multi Accueil « Les Ecureuils »

1, avenue de l'Europe 57255 Sainte-Marie-aux-Chênes

Votre contact :

Nathalie FABERT, Responsable de secteur

nathaliefabert@la-maison-bleue.fr – 06 13 37 40 77

www.la-maison-bleue.fr



Sommaire

Les événements marquants de l'année 2022.....	4
Fiche d'identité de la crèche	8
Vos interlocuteurs La Maison Bleue	9
Les relations collectivités et tutelles	10
Volet administratif et financier.....	11
Les chiffres clés.....	12
Le rapport financier 2022	18
Volet équipe.....	23
L'équipe de crèche	24
Volet famille.....	27
L'inscription	28
Les parents et la crèche.....	30
Volet enfant	34
L'accueil.....	35
Le déroulement d'une journée	43
L'éveil des enfants	46
Volet travail institutionnel.....	56
Les réunions d'équipe	57
Les journées pédagogiques	57
Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue.....	58
La supervision des crèches	60
L'analyse des pratiques professionnelles.....	61
Les fiches-projets 2022.....	62
Volet objectifs	65
Les objectifs 2023	66
Volet sécurité, qualité et développement durable	67
Les travaux et la sécurité.....	68
La qualité et la satisfaction client	70
La démarche développement durable	75
Annexes	80
Le Groupe La Maison Bleue.....	81



Les événements marquants de l’année 2022

1. Un comité de filière pour la Petite Enfance

Face à la persistance de préoccupations transverses à l’ensemble du monde de l’accueil du jeune enfant concernant le sens, la reconnaissance et l’attractivité de ses métiers, et à l’invitation d’Adrien Taquet, secrétaire d’Etat chargé de l’Enfance et des Familles, les représentants syndicaux et associatifs de la filière conviennent de l’intérêt de constituer, avec les directions d’administrations centrales, opérateurs de référence du secteur et producteurs d’expertise et de données concernés, un comité de filière « Petite enfance ».

Adrien Taquet, le secrétaire d’État à l’Enfance et aux Familles, en présence d’Élisabeth Laithier, présidente du dit Comité de filière, signe le contrat de filière petite enfance en janvier 2022. Il y a eu concertation durant toute l’année 2021 et les signataires du contrat sont nombreux (associations, syndicats, représentants de gestionnaires, de collectivités territoriales, de professionnels, etc.).

« Remédier à court terme à la pénurie de professionnels » : c’est le groupe de travail qui travaille sur la crise de recrutement dans le secteur de la petite enfance.

Les propositions du comité sont à double détente : il y a d’une part celles destinées à lutter contre les causes profondes de la pénurie et d’autre part celles ayant pour but « d’atténuer dès l’immédiat les effets de la pénurie ».



S’attaquer aux causes profondes, c’est agir sur le nombre de places en formation initiale, sur la qualité de vie au travail, sur les parcours de carrière, sur la promotion de ces métiers et les rémunérations.

2. Charte nationale de soutien à la parentalité

Texte de référence pour les services de soutien à la parentalité dans la conception de leurs actions de soutien à la parentalité et dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes, cette Charte, comme la Charte nationale d’accueil du jeune enfant, a force de loi. Élaborée par 4 experts, le sociologue Claude Martin, la docteure en sciences politiques Sandrine Dauphin, l’économiste Arthur Heim et l’IGAS Bénédicte Jacquy, elle a reçu un avis favorable du HCFEA. Pour rappel, une concertation sur le projet de cette charte, à destination des parents et des professionnels du secteur, avait été lancée en novembre 2021.



3. 2^{ème} Rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants

C'est au Centre Pompidou, à Paris, que s'est tenue le 4 novembre dernier la 2^{ème} Rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants, organisée par le ministère de la Culture et le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. Un événement interministériel donc qui permet, 5 ans après la 1^{re} édition, d'échanger sur « Les lieux et les espaces de l'éveil artistique et culturel ». À ce propos, lire l'interview d'Aurélie Lesous, chargée de mission Eveil et Éducation artistiques et culturels au ministère de la culture.



4. Premier comité interministériel de l'Enfance

Lors de ce premier comité (21/11/2022), Jean-Christophe Combe annonce le lancement officiel de la concertation autour du service public de la petite enfance. Ce sera une concertation en deux temps. Une concertation nationale où il rencontrera, accompagné d'Élisabeth Laithier, les élus de l'AMF, puis les directeurs de caf et l'Unaf, pour finir avec les professionnels du Comité de filière petite enfance. Dans un deuxième temps, la Rapporteuse générale ira à la rencontre des territoires et se déplacera en janvier dans 10 départements volontaires. La phase nationale se conclura par la première réunion du Conseil national de la refondation (CNR) dédié à la petite enfance. La seconde phase dite territoriale donnera lieu à un deuxième CNR qui devrait lui se tenir en région.



5. La FFEC réitère sa campagne de valorisation des métiers de la Petite Enfance

Boostée par le succès de la 1^{ère} édition de sa Semaine de valorisation des métiers de la Petite Enfance, en novembre 2021, la Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC) a en effet décidé de la reconduire.





Séduire les jeunes générations est un enjeu de taille. Plusieurs actions peuvent être entreprises parmi lesquelles faire connaître ces métiers via une campagne de communication. En novembre 2021 déjà, la FFEC s'était mobilisée pour agir contre la pénurie, en lançant la première édition de la Semaine de valorisation des métiers de la Petite Enfance, à destination des collégiens et lycéens. En pratique, les adhérents de la FFEC étaient invités à investir les réseaux sociaux, via des slogans et visuels mis à leur disposition, et en utilisant le #ChoisisLaPetiteEnfance, afin de mettre la lumière sur ce secteur d'activité.

Fort du succès de l'édition 2021 (une centaine de posts avaient été publiés, touchant 50 000 personnes « dont 2 500 interactions pour une audience générale de 92 000 personnes »), la FFEC a souhaité renouveler l'événement.

6. Certification VeriSelect Petite Enfance de Bureau Veritas

La certification de service VeriSelect Petite Enfance vérifie des engagements liés aux modalités d'accueil des jeunes enfants de 2,5 mois à 4 ans révolus (ou 5 ans pour les enfants en situation de handicap).

VeriSelect Petite Enfance a été développé avec les professionnels de ce secteur. Cette certification prend en compte la nouvelle réglementation applicable. Elle vise un double objectif :

- Valoriser le métier, l'expertise et le professionnalisme des équipes
- Améliorer les pratiques sur le terrain

Il s'agit pour les structures certifiées de pouvoir communiquer auprès des familles sur la qualité de l'accueil, afin de les rassurer mais également de créer une dynamique interne auprès des équipes travaillant pour favoriser l'usage des meilleures pratiques.

Les exigences vérifiées par la certification VeriSelect Petite Enfance :

- Un accueil bienveillant pour favoriser l'éveil et le développement du jeune enfant
- Une relation de confiance avec les familles et un accompagnement à la parentalité
- Un pilotage efficace de l'établissement d'accueil pour une évolution pertinente
- Des professionnels qualifiés, formés et accompagnés dans leurs pratiques
- Des locaux et des moyens pensés, aménagés et équipés
- Un projet de restauration pour la qualité et l'hygiène alimentaire

Le 11 octobre 2022, La Maison Bleue a eu le plaisir de célébrer avec ses 16 crèches certifiées et l'ensemble de ses collaborateurs du siège et des régions sa nouvelle **certification VeriSelect Petite Enfance par Bureau Veritas !**



La Maison Bleue s’est engagée depuis des années dans une démarche d’amélioration continue et pour une meilleure Qualité d’accueil pour les enfants et les familles qu’elle accueille au sein de ses crèches, ainsi qu’une meilleure satisfaction client.

Cette certification valorise l’expertise métier, la qualité d’accueil et l’amélioration continue des pratiques de La Maison Bleue à travers un référentiel métier :

- **Neutre** : car il définit « la Qualité d’accueil dans les établissements Petite Enfance » en France,
- **Exigeant** : plus de 150 points de contrôles et 200 éléments de preuve à apporter,
- **Expert** autour de 6 engagements « métier » certifiés



Et pour remercier nos crèches mobilisées dans la démarche, La Maison Bleue leur a offert une dotation supplémentaire pour leur permettre de mettre en place un projet de leur choix à destination des enfants et des familles, avec l’ensemble de leur équipe.





Fiche d'identité de la crèche

Nom de la crèche	Les Ecureuils
Coordonnées	1, avenue de l'Europe 54255 Sainte-Marie-Aux-Chênes stemarieauxchenes1@la-maison-bleue.fr 03 87 61 95 64
Statut	Délégation de Service Public
Date du contrat	Du 01/01/2022 au 31/12/2027
Autorisation de fonctionnement	Arrêté délivré par le Conseil Départemental de la Moselle le 10 octobre 2022, à effet du 1 ^{er} janvier 2022
Date de reprise	01 01 2022
Capacité d'accueil selon autorisation de fonctionnement	30 berceaux
Enfants accueillis	72 enfants accueillis sur la durée globale de l'exercice
Taux d'occupation financier	71.87%
Equipe de Direction	Mme Delphine CECCARELLI, Infirmière Puéricultrice, Directrice
Prestations proposées	X Accueil régulier X Accueil occasionnel X Accueil d'urgence
Amplitude d'ouverture	De 7 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi
Fermetures de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Été : du 25 juillet au 12 août 2022, • Fêtes de fin d'année : du 27 au 30 décembre 2022, • Jours fériés : • Journées pédagogiques : 16 août 2022 et 8 novembre 2022.



Vos interlocuteurs La Maison Bleue

Bruno SASSI

Directeur Régional

Nathalie FABERT

Responsable de secteur

Delphine
CECCARELLI

Directrice



Les relations collectivités et tutelles

Rencontres avec la collectivité

La Maison Bleue a repris la gestion de la structure en janvier 2022. Deux commissions d'attribution des places ont été organisées dans les locaux de la CCPOM.

Visites de tutelles et autres

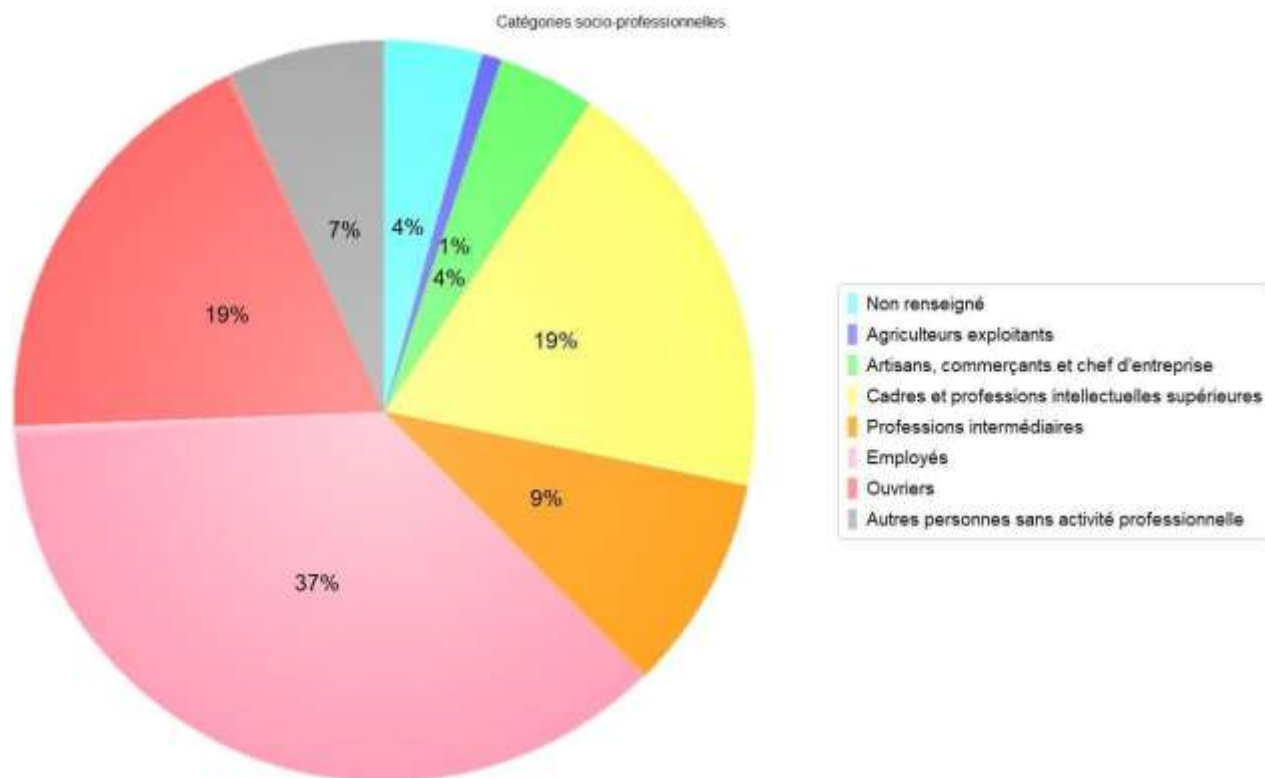
Une visite des services de PMI a eu lieu le 9 novembre 2022. Des préconisations ont été émises, qui font l'objet d'un suivi par la directrice et la Responsable de Secteur.



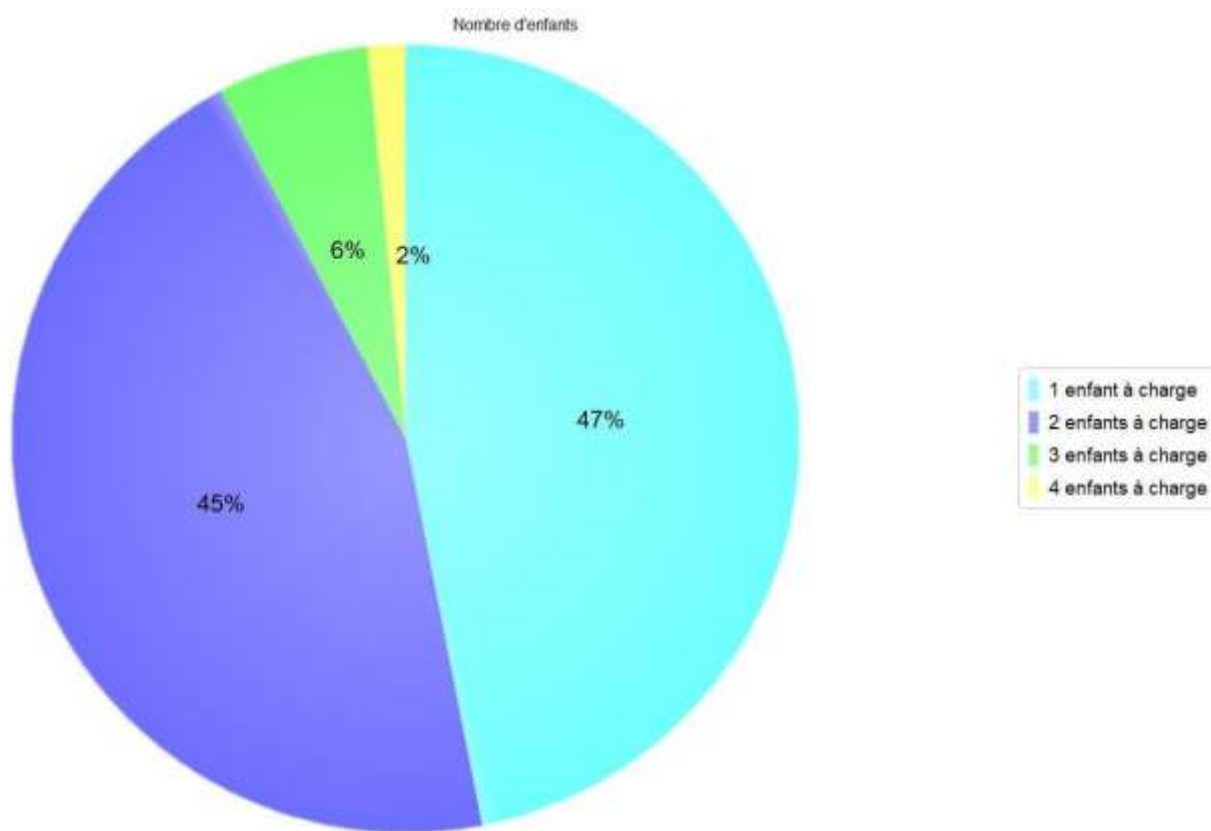
Les chiffres clés

Typologie des familles

Par catégories socio-professionnelles

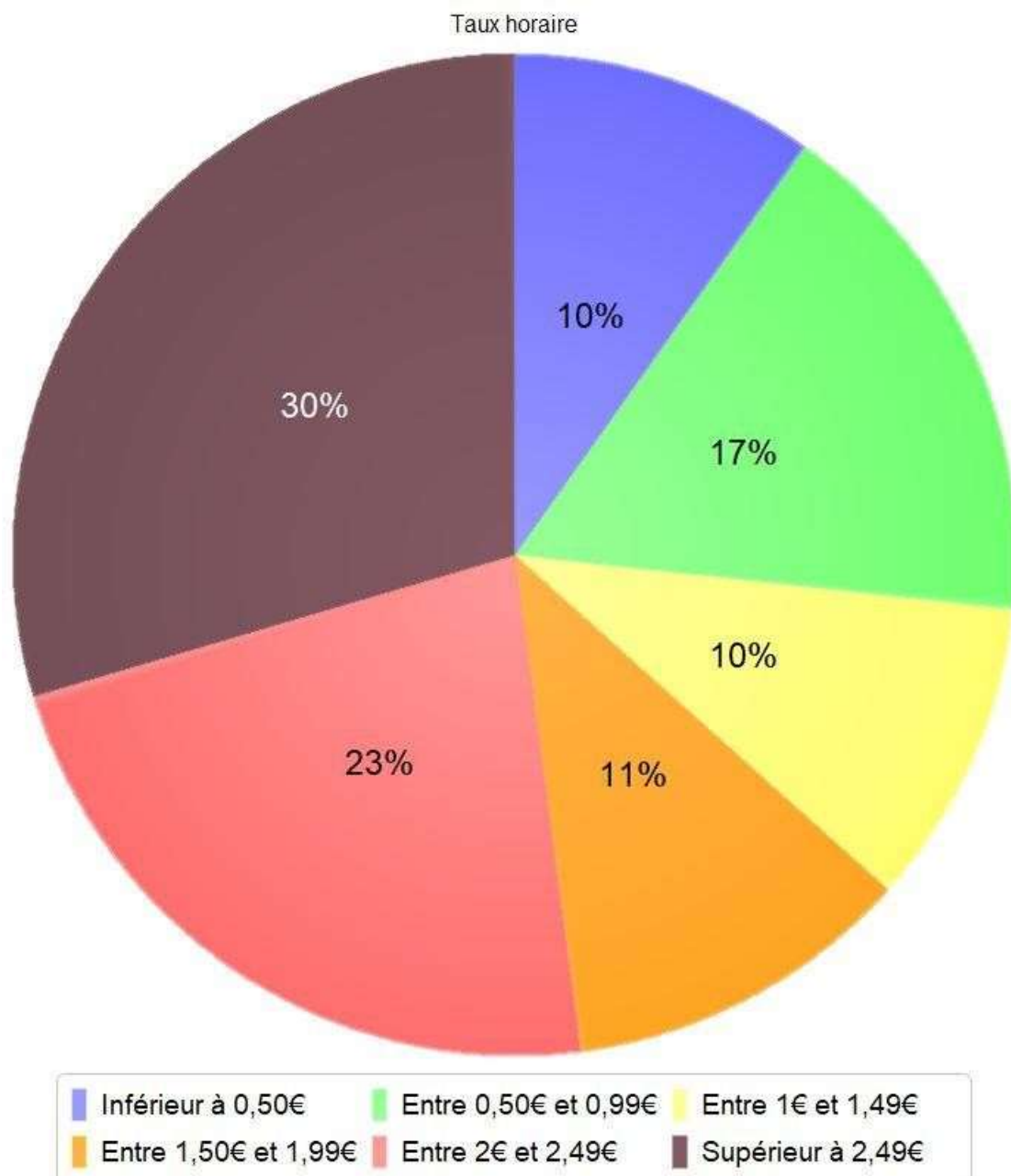


Par nombre d’enfants



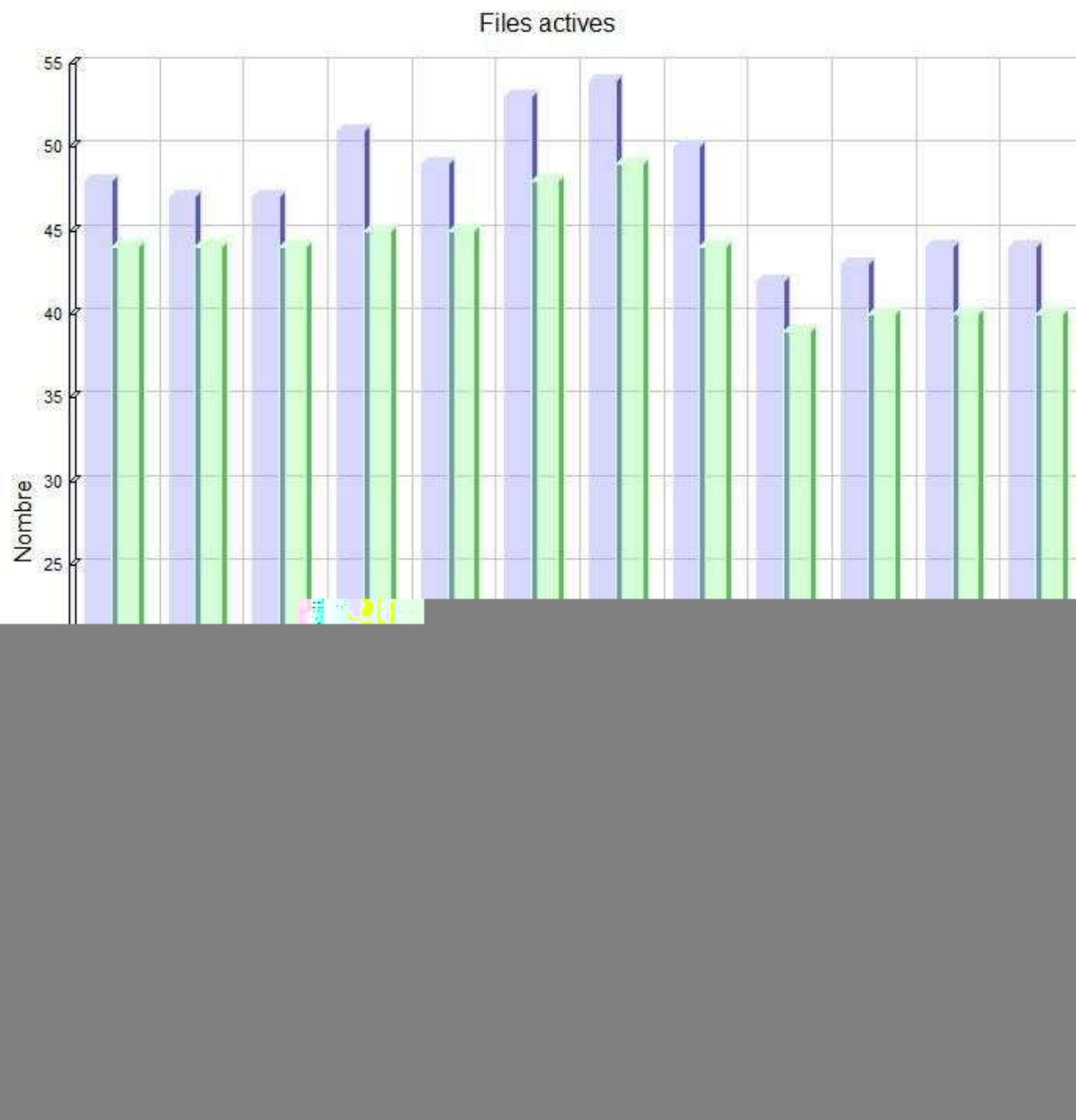
Par participation familiale

En 2022, la participation familiale moyenne est de 1.93 €, pour une facture moyenne de 214.57 €.



Enfants et familles accueillies

En 2022, la crèche a accueilli 72 enfants de 62 familles.

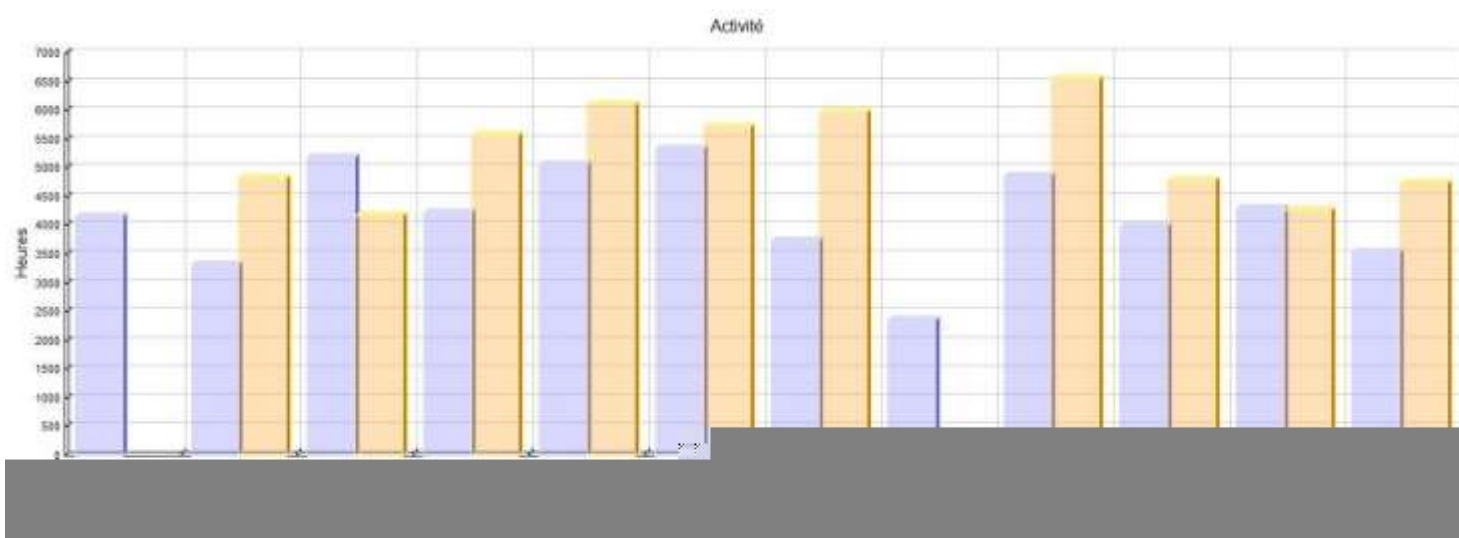


L'occupation de la crèche

Les données d'activité de la crèche sont les suivantes :

	Occupation annuelle	Occupation moyenne mensuelle	Taux d'occupation
Réel(le)	50 054	4 171	68,32 %
Facturé(e)	52 651	5 265	71,87%

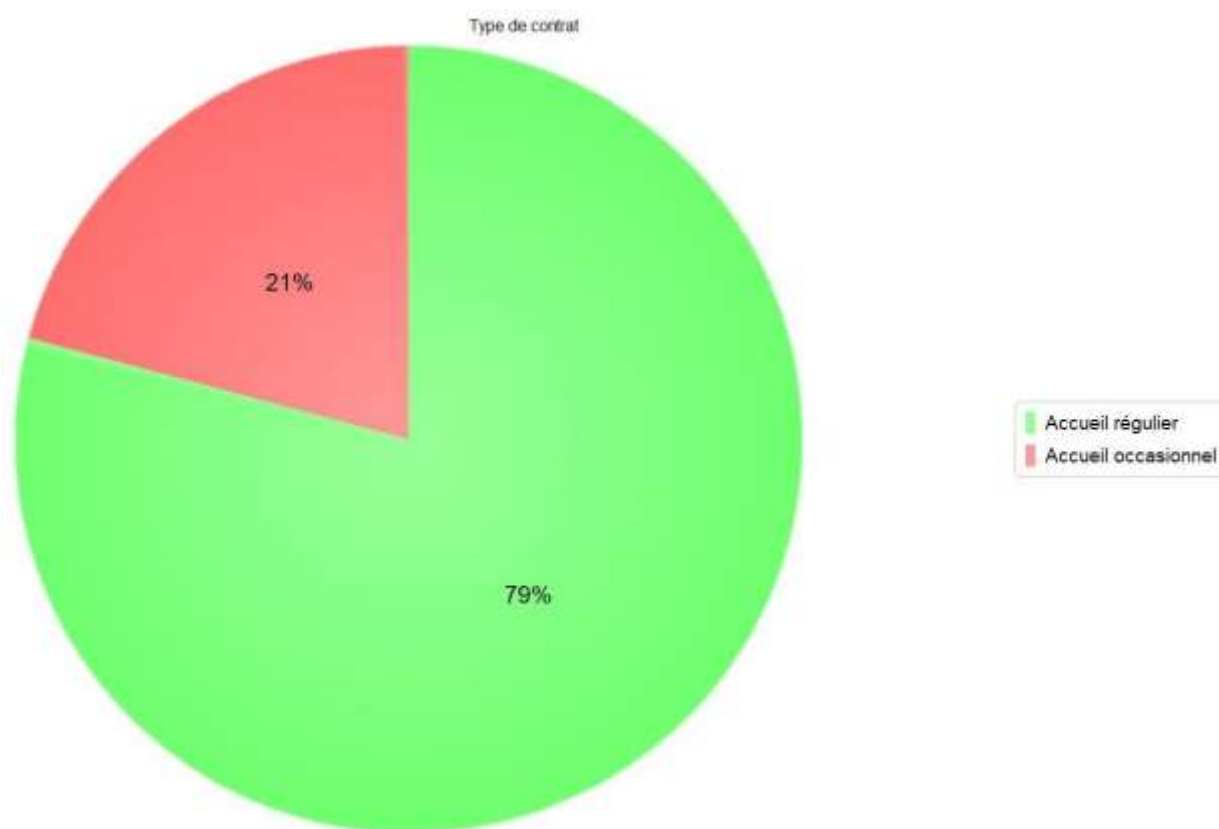
Cet écart s'explique par le lissage des factures permettant ainsi aux parents d'anticiper le coût mensuel de l'accueil de leur enfant en crèche.



Les données transmises sont conformes à la lettre Circulaire CNAF PSU du n° 2014-009 du 26 mars 2014 : « Chaque demi-heure commencée est comptabilisée tant du côté des heures réalisées que du côté des heures facturées. »



Répartition des contrats d’accueil



Le rapport financier 2022



Déclaration réelle 2022 pour la période du 02/01/2022 au 31/12/2022

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : **SAINTE-MARIE AUX CHENES - MA LES ECUREUILS**

> Données financières déclarées

Charges			Produits		
60	Achats	50 652,54	70623	Prestation de Service reçue de la Caf	204 270,64
61	Services extérieurs	74 822,85	70624	Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	
62	Autres services extérieurs	5 632,49	70641	Participations familiales déductibles de la PS	104 729,55
63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	14 660,25	70642	Participations familiales (ou participation des usagers) non déductibles de la PS	
63B	Autres impôts et taxes	5 635,63			
64	Frais de personnel				





Déclaration réelle 2022 pour la période du 02/01/2022 au 31/12/2022

Charges		Produits	
65	Autres charges de gestion courante	75	Autres produits de gestion courante
66	Charges financières 53,14	76	Produits financiers
67	Charges exceptionnelles	77	Produits exceptionnels
68	Dotations aux 1 156,97	78	Reprise sur ans



Salaires bruts : e ̢ ̢ ̣ ̣ ̣ ̣





Volet équipe

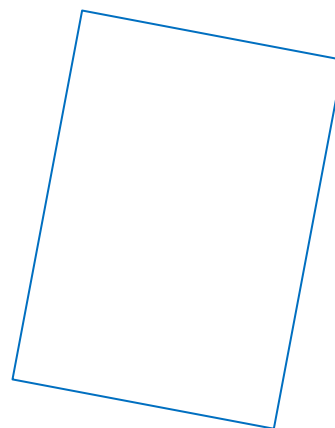
Plan de formation

L'une des forces du groupe La Maison Bleue réside dans **l'offre de formations** proposée à toutes les équipes de La Maison Bleue.

Ainsi, les professionnels ont la possibilité de renforcer leurs compétences.

La Maison Bleue dispose de deux structures :

- **L'école d'Auxiliaires de Puériculture La Maison Bleue-Ifac**, accessible sur concours et délivrant un diplôme d'Etat.
- **Le Centre de formation La Maison Bleue**, agréé depuis 2014, proposant aux collaborateurs La Maison Bleue et aux professionnels Petite Enfance appartenant à des structures partenaires, un catalogue de formations diversifiées.



En 2022, le Centre de formation a reçu la certification QUALIOPI.

Après avoir obtenu la certification DATADOCK en 2017, le Centre de Formation La Maison Bleue poursuit la reconnaissance de son expertise pédagogique en obtenant cette distinction qui atteste de la qualité des formations dispensées quotidiennement.

C'est tout notre processus de gestion de la formation qui a ainsi été audité en 2021 et qui est récompensé aujourd'hui, aussi bien sur l'ingénierie pédagogique, l'animation des formations, l'évaluation des acquis des stagiaires que sur la compétence de notre réseau de formateurs.



Forte de ces deux structures, La Maison Bleue attire de nouveaux talents dans les métiers de la Petite Enfance et participe à **l'amélioration continue des pratiques professionnelles**.

Devenir AP ou EJE avec La Maison Bleue

La Maison Bleue place la formation professionnelle et le développement des compétences de ses professionnel(le)s au centre de sa stratégie et de sa politique de ressources humaines.

C'est pourquoi nous les accompagnons dans leurs évolutions professionnelles sur les métiers d'Auxiliaire de Puériculture (AP) et d'Educateur/rice de Jeunes Enfants (EJE) à travers des programmes collectifs d'accompagnement sur mesure : « **Faisant Fonction d'Auxiliaire de Puériculture** » (FFAP) pour les AP et la « **Validation des Acquis de l'Expérience** » (VAE) pour les AP et EJE.



L'engagement de La Maison Bleue c'est :

- Un parcours de formation dédié avec un accompagnement sur-mesure à travers des ateliers collectifs et des entretiens individualisés avec un consultant spécialisé,
- Un suivi par le manager ou le tuteur du (de la) professionnel(le), sur sa crèche,
- Le financement intégral du dispositif par La Maison Bleue,
- Un poste d'AP ou d'EJE à l'issue de du parcours sur une crèche La Maison Bleue

Action de formation conduites en 2022

Intitulé session	Date début	Date fin	Nb H	Fonction
La pédagogie opérationnelle MAC	11/05/2022 2	13/05/2022 2	21	Direct[eur] de crèche
Organisation du temps de travail	07/06/2022 2	07/06/2022 2	7	Direct[eur] de crèche
Parcours de management Directeurs MAC	08/06/2022 2	17/10/2022 2	14	Direct[eur] de crèche
Retour sur les fondamentaux pédagogiques	06/07/2022 2	06/07/2022 2	7	Direct[eur] de crèche
Les fondamentaux de l'accueil du jeune enfant	21/04/2022 2	21/04/2022 2	7	Direct[eur] de crèche
Les fondamentaux de l'accueil du jeune enfant	01/06/2022 2	01/06/2022 2	5	Auxiliaire de Puériculture
		Total	61	

Stagiaires accueillis

Age	Ecole / Institut	Période de stage	Diplôme préparé
18 ans	Lycée professionnel Alain Fournier	Du 21/02/2022 au 19/03/2022	BAC PRO ASSP
18 ans	Lycée professionnel Alain Fournier	Du 28/02/2022 au 26/03/2022	BAC PRO ASSP
32 ans	IRTS de Lorraine	Du 21/02/2022 au 18/03/2022	EJE
18ans	IFAP Metz	Du 03/10/2022 au 04/11/2022	Auxiliaire Puéricultrice
17 ans	Lycée professionnel Alain Fournier	Du 07/11/2022 au 03/12/2022	BAC PRO ASSP





L'inscription

La procédure d'attribution

Les familles formulent leur demande auprès de la Communauté de Commune du Pays Orne Moselle. En partenariat avec la collectivité, les places sont attribuées en fonction des besoins formulés par les familles, des critères de sélection émis par la CCPOM et des possibilités d'accueil de la structure.

Le premier rendez-vous

Les parents retenus sont contactés par la Directrice pour fixer un rendez-vous, **en présence de leur enfant**.

Lors de ce rendez-vous, le règlement de fonctionnement de la crèche est expliqué.

Le recueil **des habitudes de vie de l'enfant** à la maison est présenté.

C'est l'occasion d'échanges autour des besoins des parents, de leurs attentes, qui favoriseront l'instauration d'une relation de confiance.

Au terme de ce rendez-vous, les parents reçoivent **le petit livre bleu** qui est la synthèse de l'accueil de l'enfant au quotidien.



La visite des locaux

La Directrice présente la structure et les professionnels. Elle décline les grands axes du projet pédagogique. Durant cet échange, les parents peuvent exprimer leur ressenti. Ils peuvent notamment évoquer la question de la séparation, la présence des autres enfants, les habitudes de leur enfant, etc.



Les étapes pour l’inscription

- Lorsque la pré-inscription en crèche est validée, **un lien unique** vers le portail Famille est communiqué par mail aux parents.
- Une fois connectées sur le portail, les familles sont tout d’abord invitées à renseigner leurs **informations personnelles administratives**.
- Ensuite, il leur est demandé de répondre à un **questionnaire**



La communication entre la crèche et toutes les familles

Les panneaux d’information

La crèche est équipée de panneaux d’affichage en bois facilement reconnaissables par leur forme de maison. On trouve sur ces panneaux toutes **les informations utiles** pour les parents.

On y trouve notamment :

- Le règlement de fonctionnement
- Le projet éducatif
- Les menus de la semaine
- L’organigramme de la crèche
- L’équipe
- D’autres informations utiles



L'application A la crèche

L'application A la crèche : l'application mobile pour un échange facilité entre la crèche et les parents !

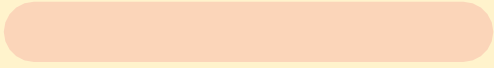
Grâce à cet outil développé par La Maison Bleue, les parents peuvent participer à la vie de la crèche en consultant des publications rédigées par la directrice, comme les **actualités de leur crèche** (annonces des évènements : Festival des Parents, Café parents, animation d'atelier des enfants...), **des photos et vidéos des activités réalisées** pour les revivre avec leur enfant de retour à la maison !



La Maison Bleue y accompagne également les parents via la publication d'actualités pédagogiques.

Les parents y retrouvent les **coordonnées de la crèche**. En bref, un outil pratique pour des parents toujours plus informés !







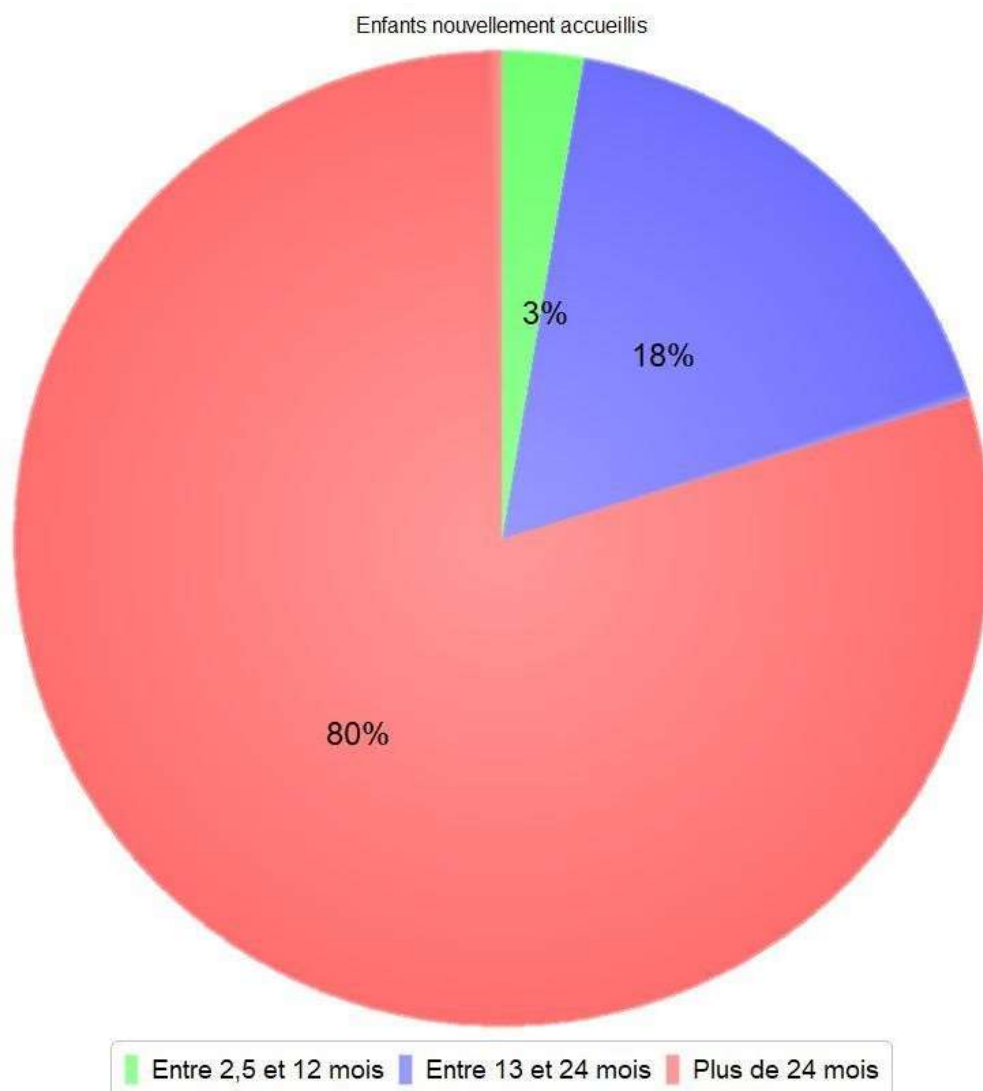
Nombre d’entrées par trimestre



Files actives



Enfants accueillis par tranche d’âge au 31 décembre



Accueil des enfants en situation d’urgence

Cet accueil s’adresse à des parents qui, dans **des situations particulières et imprévues**, ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant : problème de santé, changement inopiné dans l’organisation du travail, problème de précarité psychosociale. Ces situations, qui compromettent la sécurité de l’enfant, rendent nécessaires **son accueil en urgence** dans l’intérêt de celui-ci et de ses parents.

Nous n’avons accueilli aucune famille en situation d’urgence en 2022.



Accueil d’enfant à besoins spécifiques



Les dispositions mises en place pour l’enfant

Un accueil ouvert aux enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques

L’accueil collectif est un moyen **d’accompagner des parents et de sociabiliser des enfants** se sentant isolés du fait d’un handicap ou d’une maladie. La vie de la crèche est alors orchestrée de façon à accueillir ces familles dans les meilleures conditions. Nous leur accordons une importance particulière, conscients que la crèche peut être une chance supplémentaire pour leur enfant de s’épanouir et de bien grandir.

Préalablement à l’accueil de ces enfants, La Maison Bleue dispose de :

- Une équipe pluridisciplinaire formée pour **apporter le soutien adéquat à ces familles**
- Un projet pédagogique adapté à l’accueil et **l’épanouissement des enfants**

Un projet pédagogique ouvert à l’accueil d’enfants à besoins spécifiques

Notre projet pédagogique est adapté à l’accompagnement de l’enfant en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques. Il faut que son handicap soit compatible avec la vie en collectivité et que l’équipe ait la capacité de l’accueillir dans des conditions optimales. L’accueil est validé par le référent santé et accueil inclusif de la crèche avec le concours du médecin traitant de l’enfant, et éventuellement des spécialistes qui le suivent (kinésithérapeutes, ergothérapeutes...).

L’accueil de l’enfant à besoins spécifiques en crèche

L’accueil de l’enfant à besoins spécifiques en crèche permet de :

- Mobiliser ses potentialités, accéder à une autonomie à travers la découverte de ses capacités, développer ses compétences, sa confiance en lui
- S’enrichir mutuellement au contact d’autres enfants et adultes
- Permettre à chaque enfant de découvrir la différence

La Maison Bleue a pour souci de **ne pas enfermer l’enfant dans son handicap**. Nos professionnels lui reconnaissent les mêmes désirs et les mêmes besoins qu’aux autres, même s’ils s’expriment de façon différente.



■ Le projet d’accueil individualisé (PAI) : permettre l’éveil de chacun

■ Un PAI est mis en place dès que l’accueil d’un enfant nécessite des aménagements spécifiques. Pour ces enfants, il est établi avec la famille et les professionnels qui accompagnent l’enfant au quotidien.

■ Il précise :

- ● Les signes ou symptômes à repérer
- ● Les mesures à prendre (réorganiser les espaces, faciliter l’intervention des différents services spécialisés, affecter du personnel supplémentaire, etc.)
- ● Les modalités d’intervention médicales, thérapeutiques
- ● Les régimes alimentaires, les dispenses d’activités, les aménagements d’horaires.
- ● Les partenaires engagés (équipes, spécialistes, etc.) et le rôle de chacun

■ Le **service Qualité** de La Maison Bleue met à disposition dans son fonds documentaire une fiche technique portant sur le PAI. Une fois remplie, elle est envoyée aux professionnels de santé et validée par le référent santé et accueil inclusif de crèche.

■ **Des réunions de concertation et de synthèse avec les intervenants spécialisés** (CMP, Centre de soins, Sessad, etc.) sont régulièrement organisées de manière à évaluer et à réajuster le PAI au regard de l’évolution de l’enfant.

■ Les dispositions mises en place pour le personnel

■ Un soutien pour le personnel de crèche

■ Des démarches ont été entreprises afin de favoriser l’accès et le maintien dans l’emploi des collaborateurs en situation de handicap, notamment :

- ● Accompagnements personnalisés à l’aide de Référents Handicap,
- ● Aménagements de nos structures, de nos organisations et du temps de travail
- ● Enseignement de la langue des Signes Française (LSF) dans nos crèches accueillant des collaborateurs sourds ou malentendants

■ Le handicap peut générer un sentiment d’impuissance et d’anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu’ils puissent accompagner l’enfant porteur de handicap avec professionnalisme.

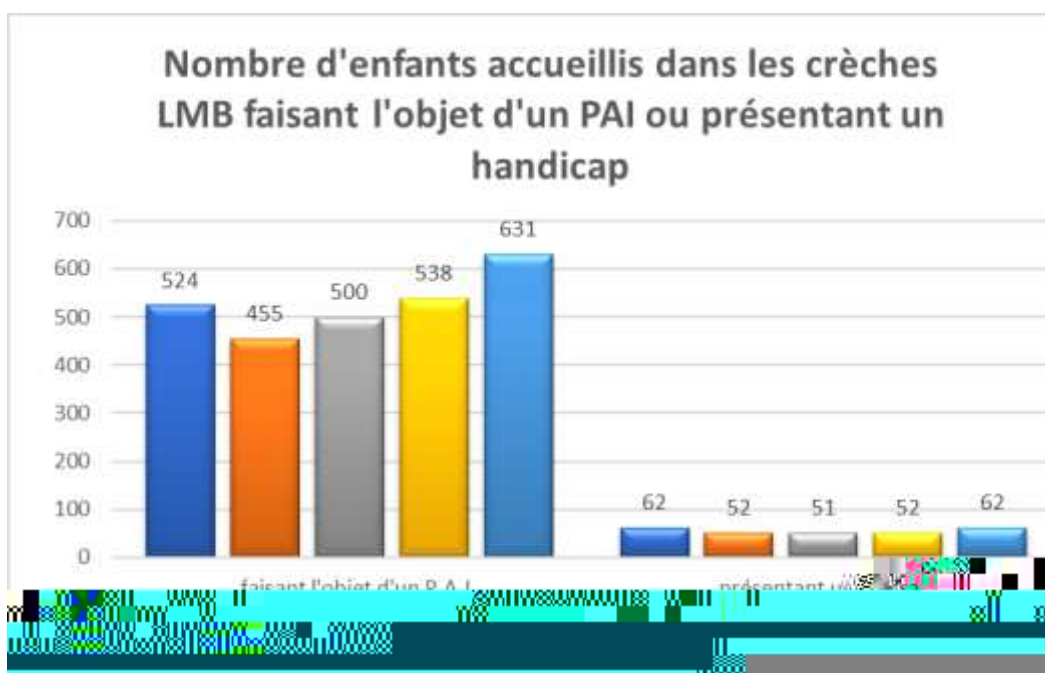
■ Le personnel de la crèche bénéficie

- ● D’une **formation adaptée**
- ● D’un **soutien personnalisé et continu** de la part de l’équipe d’encadrement et du psychologue de la crèche



- Suivi du pôle qualité améliorant la prise en charge des enfants à besoins spécifiques
- Le **service Qualité** de La Maison Bleue élabore chaque année une « **enquête PAI handicap** » qui recense les différents handicaps rencontrés dans l'ensemble de nos crèches : handicap moteur, sensoriel ou mental.
- **L'objectif** est de mieux suivre dans le temps les enfants porteurs de handicap et surtout mettre en place des mesures adaptées :
 - Le handicap nécessite-t-il un **aménagement spécifique** ?
 - Le handicap nécessite-t-il un **surcroît de personnel** ?

En 2022, nous avons comptabilisé parmi tous les enfants accueillis, 2 enfants faisant l'objet d'un PAI mais aucun enfant présentant un handicap.



La Maison Bleue s'engage pour une société plus inclusive

Nous nous engageons à travers des actions de sensibilisation et des partenariats avec des associations.



La Maison Bleue est l'un des partenaires officiels depuis 4 ans de La Nuit du handicap, nous participons à l'animation de l'événement en proposant des **activités ludiques et sensorielles autour d'un moment de partage et de sensibilisation.**



La Maison Bleue et **Autistes sans Frontières** agissent ensemble pour sensibiliser les équipes de crèches et les référents handicap aux **troubles du spectre de l'autisme (TSA)**. En 2021, La Maison Bleue finance **la scolarité dans un Atelier Bleu** pour un enfant autiste.



La Maison Bleue participe à la Recherche avec **SIBIUS** : des solutions E-santé & I.A. pour améliorer **la prise en charge des troubles neurocognitifs**. A ce jour, 4 crèches La Maison Bleue ont participé à des sessions d'exploration pour **détecter l'autisme précocement chez les enfants.**



La Maison Bleue a également participé en 2021 au DuoDay, journée dédiée à l'accueil de personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire pour faire découvrir son métier et l'entreprise



La Maison Bleue a participé en 2021 au course Odysee Paris. Cette course à lieu pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Nos collaborateurs, crèches et siège se sont mobilisés.



Multi-accueil-

-

Le temps d'accueil

La professionnelle d'ouverture a installé le lieu d'accueil et se rend disponible pour accueillir chaque enfant et son parent. Elle se tient au sol, auprès des enfants et limite ses déplacements afin de les sécuriser.

Le temps des activités et des ateliers

Les activités sont adaptées à l'âge de chaque enfant. Elles sont développées par le personnel de la crèche dans le respect du projet éducatif. Chaque fois et quel que soit l'activité ou le moment, le personnel incite l'enfant à faire seul, comme pour l'habillage, le déshabillage, mettre ses chaussures, etc.



Le temps du repas

Le repas est attendu par tous, il rythme la vie de l'enfant à la crèche. Le bébé va boire dans les bras de son Auxiliaire jusqu'à ce qu'il puisse se tenir assis tout seul et qu'il soit suffisamment autonome. Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l'assiette, expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle. Il mange seul, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite.



Le temps des soins

Le repas terminé, la fatigue commence à se faire sentir. L'enfant est accompagné pour le déshabillage et le change si besoin.



Le temps du sommeil



Chez les Bébés, les besoins de sommeil s’expriment tout au long de la journée. La/le référent(e) sait identifier les signes de fatigue de l’enfant et accompagne individuellement l’endormissement de chaque enfant. Le temps de repos des Bébés est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir sont tracés.

La présence des bébés dans l’espace de sommeil est **matérialisée grâce à une affiche avant le dortoir où y sont noté le nom des enfants**. Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est bienvenu. Chacun regagne son lit avec « doudou » et/ou tétine, etc. La/le



L'éveil des enfants

Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard des professionnels qui l'aident à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

La mise en place des clés :

Les 5 clés

L'innovation fait partie des valeurs de La Maison Bleue. C'est pourquoi notre trousseau de « clés », activités pédagogiques innovantes qui favorisent l'éveil des enfants, a été pensé par les professionnels de nos crèches.

Toutes ces activités permettent aux tous petits de devenir acteurs de leur journée :



La clé « Communication et langage »

Cette clé souligne l’importance de la communication chez les jeunes enfants et a pour objectif de :

- Donner la parole aux enfants
- Favoriser l’apprentissage du langage
- Créer un lien de proximité avec les adultes

Parmi les activités phares de cette clé, il y a la communication gestuelle « Parle@2mains »

Activité Parle@2mains :

Inspirée de la langue des signes, cette approche permet aux enfants de mieux communiquer avec les adultes avant l’apparition de ses premiers mots. Il peut ainsi mieux interagir avec les professionnels pour se faire comprendre



La clé « Eveil artistique et culturel »

Elle permet de développer l’imaginaire du jeune enfant à travers les histoires racontées, les activités ludiques et créatives comme la peinture, l’éveil musical, les comptines, etc.

Activité Kamishibai : un petit théâtre de bois originaire du Japon dans lequel sont insérés des planches qui illustrent des histoires courtes. Cette activité favorise l’apprentissage du langage et développe l’imaginaire.

Eveil musical :

Sensible au rythme, l’enfant apprend à développer son écoute, sa mémoire, mais aussi son imagination et son attention, grâce à des chansons et des comptines. Il découvre également les instruments de musique selon les animations proposées.



La peinture :

Des activités de peinture sur chevalet, au sol ou sur table. Avec les mains ou les doigts, les enfants découvrent la matière et le plaisir de laisser une trace.



La clé « Eveil sensoriel et corporel »

Cette clé propose un ensemble d’activités autour du bien-être de l’enfant.

L’éveil des sens :

Nos ateliers multisensoriels ont pour vocation d’offrir du bien-être aux enfants, tout en favorisant l’éveil de ses sens le temps d’une pause relaxante.



L’éveil du goût :

Pour que les enfants s’initient à l’éveil du goût et à l’apprentissage des bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge (ateliers culinaires, animations spéciales comme lors de la semaine du goût...).



La clé « Pédagogie verte »






Elle accompagne l'enfant dans la découverte de la nature et de l'environnement en le rendant acteur de ses apprentissages. Il existe également des activités en lien avec le **recyclage** permettant la création de jeux / jouets à partir d'objets du quotidien, recyclés.



Autres activités proposées

<p>Les jeux d'éveil sensoriels</p>	<p>La/le professionnel(le) va aménager un espace juste assez grand, muni de tapis et sécurisé, où l'enfant pourra progresser à son rythme et faire ses propres expériences (il pourra se retourner, se déplacer, saisir des objets...)</p>	
<p>Les activités extérieures</p>	<p>Tous les jours, des sorties dans le jardin vont permettre à l'enfant la découverte de son environnement.</p>	
<p>Les jeux moteurs</p>	<p>Activité de jeu avec des mouvements locomoteurs : marcher, courir, sauter, grimper, ramper, pousser, tirer, attraper, pédaler...</p>	
<p>Les jeux de manipulation</p>	<p>Activité de jeu répétés avec des mouvements de préhension : saisir, serrer, vider, remplir, taper, viser, enfiler, lacer...</p>	
<p>Les jeux symboliques</p>	<p>Jeu permettant de faire semblant, d'imiter les objets et les autres, de jouer des rôles, de créer des scénarios et de représenter la réalité au moyen d'images ou de symboles.</p>	
<p>Les jeux de construction</p>	<p>Jeu d'assemblage pour réaliser un ensemble en 3 dimensions : empiler, emboîter, superposer, clippage, vissage</p>	
<p>Les jeux d'agencements</p>	<p>Jeu d'assemblage linéaire réalisé par emboîtement, encastrement, juxtaposition de pièces côte à côte, par enfilage, piquage, tressage...</p>	



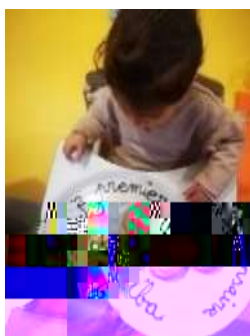
<p>Les jeux d'association</p>	<p>Pour les enfants d’âge préscolaire. Jeu composé de pièces séparées, isolées qui sont destinées à être associées, selon des règles précises en fonction d’un lien logique : forme, de couleur...</p>	
<p>Les supports narratifs</p>	<p>Ce projet ne vise en aucun cas un apprentissage précoce de la lecture mais le livre, en entrant dans le quotidien des enfants, les accompagne sur le chemin de la communication verbale et facilite plus tard l’apprentissage de la lecture.</p>	
<p>Les ateliers d'expression et de créativité</p>	<p>Peinture, craie, dessin</p> 	
<p>Les projets innovants</p>	<p>Atelier co parents : activités proposées aux parents afin de les réaliser à la maison</p>	 



Les fêtes et les animations

Les anniversaires

Ils sont fêtés avec les copains et les parents. Une date est programmée avec les parents.



Les animations au fil des mois

Janvier

Le 28 janvier : Parcours pieds nus. Découverte sensorielle



Février

Le 18 Février : Intervention d'Echo Lali Eveil musical avec intervention d'un musicien



Mars

Le 1^{er} mars : Carnaval. Journée déguisée



Avril

Le 12 avril : Repas à l'extérieur. Premiers rayons de soleil du printemps, prise du repas de midi dans la cour de la crèche



Mai et juin

Le 23 juin : Festi parents. Différents ateliers animés par les parents. Ici baby gym : développer l'éveil, la motricité

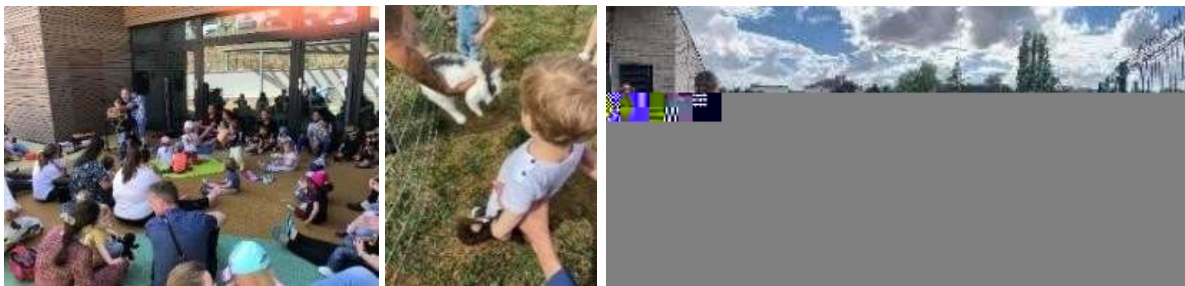


Journée sans jouets : Développer l'imaginaire, la créativité en rangeant les jouets habituels et en proposant différents objets du quotidien : cartons, tuyau, tube, boîte, bouchons de lait...



Juillet

Le 01 juillet Fête de l'été Fête de fin d'année de la crèche : les parents sont invités à la crèche avec leur enfant afin de partager différentes activités et une mini ferme s'est invitée à la crèche pour le plus grand bonheur des enfants.



Octobre/Novembre

Semaine du goût Chaque jour des aliments d'une même couleur proposés à la dégustation afin d'éveiller les papilles des enfants et de faire découvrir les aliments « bruts » : poivrons, concombre, courgette, tomate, olive ... Cette année c'était « un jour une couleur » Le dernier jour nous avons accueillie un pizzaiolo pour confectionner avec les enfants de magnifiques pizzas



Décembre

Activité Baby Gym Jeux de motricité : favorise l'équilibre, le développement psychomoteur, prendre conscience de son corps.

Retour au calme et relaxation en fin de séance



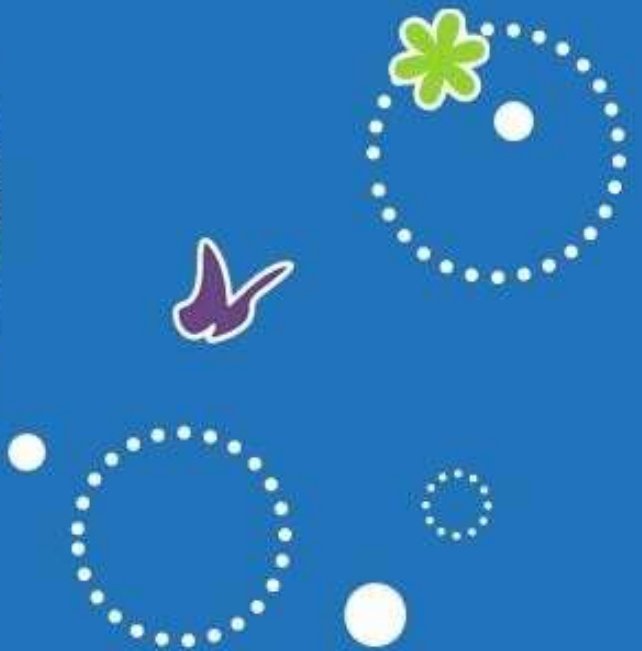
Fête de l'hiver

Accueil des parents et des enfants au sein de la structure afin de partager un moment convivial.

Différents ateliers ont été proposés :

- fabrication de maison en pain d'épice
- fabrication de porte en clés en « plastique fou »
- séance photo
- buffet de gâteaux et de boisson







Volet travail institutionnel



Les réunions d’équipe

- **Les réunions institutionnelles** sont organisées entre 18 h 30 et 20 h 00 avec le personnel complet e la structure à raison d’une fois par mois.

Les journées pédagogiques

Dates	8/08/2022 et 08/11/2022
Programme	<p>Objectif de la journée du mois d’août :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partager un moment convivial - Prendre du plaisir à réfléchir ensemble - Se familiariser avec les fondamentaux de La Maison Bleue - Se construire une base solide et cohérente pour nos structures - Continuer à prendre du recul/ à se remettre en question - Améliorer nos questionnements - Mener à la réflexion sur les déroulés de journée pour la rentrée <p>Objectifs de la journée de novembre avec changement de direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire connaissance / mieux se connaître - Travailler la cohésion d’équipe - Partager des expériences, des ressentis sur nos pratiques - Travailler sur l’aménagement de l’espace d’accueil - Partager un moment convivial <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div>



Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue

Le Référent Santé et Accueil Inclusif

La fonction de référent “Santé et Accueil inclusif” est exercée par la directrice titulaire du diplôme d'Etat de puéricultrice.

Le référent “Santé et Accueil inclusif” travaille en collaboration avec les professionnels de l'établissement, les professionnels du service départemental de la Protection Maternelle et Infantile et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci.

Les missions du référent “Santé et Accueil inclusif” sont les suivantes :

- **Informer**, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques ou atteints de maladie chronique ;
- **Présenter** et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles de soins ;
- **Apporter** son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service ;
- **Veiller** à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;
- **Aider** et accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille, pour un enfant dont l'état de santé le nécessite ;
- **Assurer** des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ;
- **Contribuer**, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en coordination le responsable de l'établissement, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ;



- **Contribuer**, en concertation avec le responsable de la structure, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe ;
 -
 - **Procéder**, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du responsable de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale ;
 -
 - **Délivrer**, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité.
 -
- Les jours et heures de présence et de disponibilité du référent "Santé et Accueil inclusif" sont communiqués aux parents via le tableau d'affichage. »**

Collaboration avec la psychologue

La psychologue est présente 3 heures une fois par semaine. Elle organise son travail à partir de la feuille de route établie avec l'équipe de direction :

- A son arrivée relecture de la semaine écoulée avec l'équipe de direction
- Réunion institutionnelle
- Temps d'observation en section (observation d'un enfant, observation des interactions professionnelle/enfant)
- A la demande du professionnel, elle peut la rencontrer autour de l'accompagnement d'un enfant dont elle est référent(e).
- Elle rencontre les parents à leur demande
- Elle participe régulièrement aux réunions d'équipes. Elles peuvent si nécessaire concerner toute l'équipe de la section. Le relais est alors pris par les autres membres de l'équipe de direction élargie
- Elle est présente à la réunion de parents. Elle leur précise son rôle, répond à leurs questions
- Elle participe aux journées pédagogiques.



La supervision des crèches

Réunion mensuelle de secteur

Elles sont organisées une fois par mois et animées par **la/le responsable de secteur de La Maison Bleue** avec les directrices d'un même secteur. Elles ont pour objet de travailler **la cohérence de gestion des crèches** de l'entreprise et de certaines pratiques s'inscrivant dans la pédagogie de La Maison Bleue. C'est aussi une réunion d'information pour les directrices et **un temps de partage** et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.

Ces réunions sont également l'occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège, afin de **partager les expériences terrains**.

Suivi et accompagnement du pôle pédagogique

Ce suivi consiste en une **analyse et une synthèse de la situation** par le biais d'un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d'un **bilan des préconisations** et d'un **plan d'actions pédagogiques**.



L'analyse des pratiques professionnelles

Conformément à l'article R2324-37 du Code de la Santé Publique, des temps d'analyse de pratiques professionnelles sont organisés pour les membres de l'équipe de l'établissement chargés de l'encadrement des enfants.

Chaque professionnel bénéficie d'un minimum de six heures annuelles dont deux heures par quadrimestre.

Les séances d'analyse de pratiques professionnelles se déroulent en-dehors de la présence des enfants. Elles rassemblent un maximum de quinze professionnels.

Ces séances sont animées par une psychologue.

Elles se sont réparties de la manière suivante en 2022 :

	Séance Analyse des pratiques n°1	Séance Analyse des pratiques n°2
Dates	Juillet 2022	08/11/2022
Durée	1h30	2 h
Nombre de professionnels présents	10	11
Qualification du professionnel ayant conduit la séance	Psychologue	Psychologue



Les fiches-projets 2022

NOM DE L'ATELIER	Mascotte
INTÉRÊTS	Echanges avec les enfants, interaction, partage avec les familles. Travail avec les enfants sur l'espace-temps, la météo (comment habiller mascotte en fonction de la météo) Impliquer les familles dans les projets de la crèche et la vie de la structure.
MATÉRIEL	Peluche, valisette, cahier, vêtement pour la peluche
NB D'ENFANTS	Tous les enfants accueillis soit une trentaine
LIEU	Crèche : la mascotte ira dans chaque famille au cours des week ends.
DURÉE	Toute l'année
NB DE PROFESSIONNELS	L'équipe et plus particulièrement la référente du projet.
DÉROULEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Avant : Trouver un prénom à la mascotte / s'assurer que les familles soient d'accord pour remplir et partager le cahier / être en accord avec l'ensemble de l'équipe quant à la mise en place du projet. • Pendant : La mascotte va dans une famille différente chaque week end avec son cahier, sa valise, ses accessoires. • Après : Au retour les parents auront rempli le cahier avec les aventures de la mascotte (anecdotes / photos) ; partage de ces moments avec les enfants. La mascotte sera ensuite lavée avant de repartir dans une autre famille.



<p>CONSIGNES / INTERDITS</p> <p>(à l'adresse des enfants)</p>	<p>Prendre soin de la mascotte</p> <p>Le ramener le lundi avec tout le matériel</p>
<p>ATTITUDES DU PROFESSIONNEL</p>	<p>Accompagner le projet / faire vivre la mascotte au sein de la crèche</p>
<p>TRANSMISSIONS</p> <p>ÉVALUATION</p>	<p>Evaluation chaque semaine au retour de mascotte, partage avec les enfants sur les évènements du Week end.</p> <p>Sur le long terme voir les progrès des enfants quant à leur repères : repérage dans le temps, habillage en fonction de la saison, raconter un évènement passé.</p>



Une journée sans jouets !

Nous partons du constat que les enfants que les jeunes enfants sont plus souvent intrigués par l'emballage que le jouet en lui-même. Les enfants baignent souvent dans un univers surstimulant qui ne répond pas forcément à leurs besoins.

Sans jouets mais pas sans jouer ! Lors de la journée sans jouets, l'enfant pourra détourner à sa guise des objets du quotidien. Mais qu'elle est l'objectif de cette journée ?

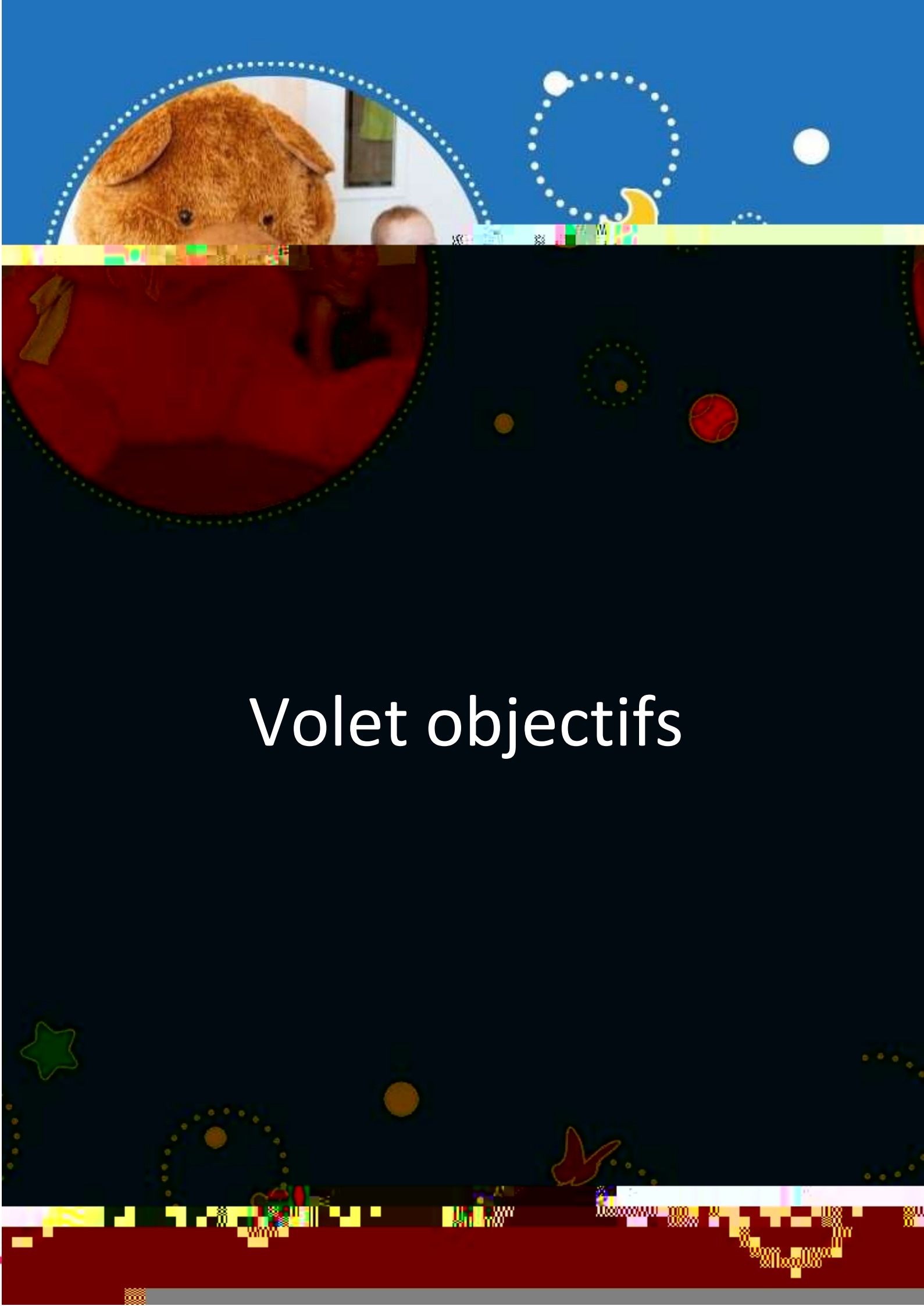
- Développer la créativité et l'imaginaire de l'enfant : l'enfant pourra laisser libre accès à son imagination en détournant des objets du quotidien et répondre à son besoin d'exploration du moment. Par exemple des cartons pourront devenir des voitures ou alors des briques géantes pour construire une tour géante.
- Permettre d'explorer pleinement ses compétences : Lorsqu'une multitude de jouets sont proposés à l'enfant se dernier va plus rapidement passer d'un jouet à l'autre sans explorer l'ensemble des possibilités que se dernier propose. Il en est de même lorsque l'enfant est confronté à une difficulté.
- Les prémices d'une sensibilisation à l'écologie : dès leur plus jeune âge les enfants et leurs parents sont des cibles marketing. Nous nous trouvons généralement dans une surconsommation d'objet qui serviront la plupart du temps de manière éphémère. Cette action est aussi une sensibilisation à la récupération.
- Favoriser les interactions et la coopération entre enfant : il arrive fréquent qu'un jouet attise la convoitise de plusieurs enfants et soit vecteur de conflit entre enfant. Le fait que les enfants puissent détourner les objets comme ils le souhaitent doit favoriser la coopération entre les enfants.
- Favoriser l'observation des professionnelles : L'enfant va expérimenter l'environnement au gré de ses envies, ses besoins mais aussi ses capacités, cette journée va être un formidable terrain d'observation pour les professionnelles ce qui nous permettra d'ajuster pour les mieux nos propositions par la suite.

(Ou ? Comment ?)

L'espace sera aménagé en différentes zones d'exploration pour répondre à l'ensemble des besoins de l'enfant accueilli :

- Espace imitation (ex : aménagement d'une dinette avec des objets du quotidien)
- Espace ressource (ex : zone cocooning avec des coussins de divers matières, les albums photos des enfants à disposition)
- Espace construction (ex : boites à empiler)
- Espace manipulation (ex : divers objets en exploration libres ou petits ateliers)





Volet objectifs



Volet sécurité, qualité et développement durable



Les travaux et la sécurité

Maintenance

Date	Société	Nature des travaux effectués
Intervention chaudière	CCPOM	Changement d’une pièce pour rétablir l’eau chaude
Intervention chauffage	CCPOM	Panne de chauffage puis réglage régulier à faire

Sécurité incendie

Dès l’ouverture de la crèche, l’équipe est formée à la sécurité incendie par le prestataire retenu par La Maison Bleue, Eco Sécurité Incendie. A l’occasion de cette formation d’ouverture, le protocole d’évacuation est établi et reporté sur la trame fournie à cet effet dans le book qualité.

La connaissance et le respect de ce protocole d’évacuation sont évalués chaque année lors d’exercices d’évacuation incendie. Ces derniers donnent lieu à un bilan d’exercice d’évacuation incendie complété par la directrice et une information des parents.

Les actions correctrices identifiées par la directrice au cours de ces exercices sont reportées dans le plan d’actions de la crèche.

La maintenance des équipements de sécurité incendie est effectuée annuellement par le prestataire.

A la crèche Les Ecureuils les exercices d’évacuation ont eu lieu le 22/06/2022 et le 25/11/2022. Le registre de sécurité a été mis à jour suite à ces exercices.

Plan de mise en sûreté

Dans le contexte de maintien du plan Vigipirate, et conformément à la circulaire ministérielle du 17 août 2016, relative à la préparation aux situations d’urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d’accueil du jeune enfant, notre établissement a mis en place un Plan de Mise en Sûreté, qui vise à analyser les risques auxquels il est exposé et à déterminer les mesures nécessaires pour assurer la mise en sûreté des enfants et des personnels.

Ce plan fait l’objet d’un exercice annuel spécifique permettant de tester et de valider le dispositif.



Plan canicule

Afin de prévenir les conséquences liées à un épisode de canicule sur la santé des enfants, un plan d'évaluation des moyens de lutte contre les fortes températures est mis en place dans l'établissement et fait l'objet d'un rappel annuel auprès de l'équipe. Les recommandations complémentaires en matière d'aération, de ventilation et de climatisation en période d'épidémie de Covid-19, élaborées par le Ministère des Solidarités et de la Santé, y ont été intégrées.

Qualité de l'air intérieur

Conformément à la réglementation applicable à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants, notre établissement :

- Réalise tous les ans une auto-évaluation, afin d'engager une démarche pro-active et coordonnée d'amélioration de la qualité de l'air intérieur (« Guide complet QAI web »).
- Affiche le document reproduit ci-contre (« Dans cet établissement, on agit collectivement pour la qualité de l'air intérieur »)
- Réalise, tous les 7 ans, une évaluation des moyens d'aération et de ventilation, afin de pouvoir établir s'ils sont présents ou non dans le bâtiment et juger de leur état de fonctionnement.



La qualité et la satisfaction client

La démarche qualité

La Qualité est une démarche globale de La Maison Bleue qui vise à :

- **Écouter les attentes des clients**, pour proposer les services les mieux adaptés aux besoins
- **S'organiser** pour satisfaire les attentes de nos clients
- S'engager dans le cycle vertueux de **l'amélioration continue**



La Direction Petite Enfance et Qualité pilote, avec l'ensemble des collaborateurs du Siège et des crèches :

- La mise à disposition à tous **d'une base documentaire actualisée et répondant aux besoins**
- La **mesure de la qualité de service**, opérationnelle et pédagogique
- La **satisfaction client**
- Les **plans d'amélioration**

Au sein de chaque crèche, les directeurs s'engagent à :

- La mise en œuvre du **socle pédagogique** et le respect des **procédures de gestion** de l'établissement
- La mesure de la qualité du service via les **auto-évaluations pédagogiques et opérationnelles**
- L'accueil, l'écoute et la **satisfaction des clients** (familles et réservataires)



Les ressources documentaires « qualité »

Pour soutenir le Siège et les crèches dans l’accomplissement des missions au quotidien, nous mettons à disposition de tous des ressources documentaires qui :

- **Répondre aux attentes** des partenaires et des clients
- **Accompagner, motiver et font monter en compétences** les équipes
- Garantissent un **niveau élevé d’efficacité de gestion de la qualité**
- Répondent à nos engagements de **Certification « Petite Enfance »** Bureau Veritas

Les **ressources documentaires** mis à votre disposition
pour vous accompagner (*ressources accessibles en ligne*)



→ nos **standards et bonnes pratiques**
pour répondre aux questions du quotidien

→ nos **process et outils**
pour organiser le fonctionnement



Référentiel Pédagogique :

- 8 dossiers thématiques
- 204 fiches pédagogiques

Classeur Qualité :

- 12 dossiers thématiques
- + de 700 outils & fiches process

Plan de Maîtrise Sanitaire :

- 5 fichiers techniques selon le type de restauration
- + de 60 outils & fiches process

Base de données **IT-LMB-Partitio**



Les audits et la mesure de la qualité de service

Dans le cadre de sa démarche d’amélioration continue, La Maison Bleue s’est dotée **d’outils et de moyens de mesurer la qualité d’accueil** délivré dans les crèches.

Les directeurs de crèche sont **les 1^{ers} acteurs de la qualité de service** au sein de la structure.

À ce titre, ils :

- **Mettent en place et évaluent la qualité :**
 - Du déploiement de notre offre pédagogique
 - De tous les aspects opérationnels et de gestion quotidienne
- Déterminent les **plans d’actions et d’amélioration**, pour plus de réactivité et efficacité

Ils sont accompagnés et soutenus dans la démarche par **le Responsable d’Exploitation de Secteur et la Référente Pédagogique** dans :

- **L’évaluation de la qualité** (suivi des auto-évaluations et audits)
- La mise en place et le suivi des **plans d’action et d’amélioration**

Les audits pédagogiques



- **2 à 4 audits par an par crèche**, adaptés à la vie de la crèche
- **Des audits spécifiques** pour la mesure de la qualité de la mise en œuvre des offres dédiées (**Pulse, Montessori, ...**)
- Mesures sur la base de **l’expertise Petite Enfance & pratiques métier**

Les audits qualité mensuels



- **8 modules** pour une mesure de tous les aspects de la vie en crèche
- **Auto-évaluations** des directions de crèche
- **Audits qualité mensuels** des RES pour plus de proximité et réactivité
- Points dédiés à la **qualité perçue** par le parent

Une réunion de pilotage trimestrielle - sur la qualité opérationnelle et la qualité pédagogique - est organisée **avec les Directeurs Régionaux**.

Ce pilotage de proximité permet une meilleure implication des crèches et une meilleure **réactivité**.



L'enquête de satisfaction Parents et le suivi de la recommandation

La satisfaction des parents **est au cœur de nos préoccupations** : nous les questionnons tous les ans sur :

- Leur satisfaction quant aux conditions d'accueil réservé à leur enfant,
- La perception de notre offre pédagogique,
- Leur niveau de recommandation de nos crèches.

L'enquête de satisfaction et les enquêtes sur le niveau de recommandation sont essentielles dans notre démarche de :

- Écoute et prise en considération des besoins des familles,
- Amélioration continue de notre offre et de notre qualité d'accueil,
- Valorisation de l'engagement des équipes.

- 100% des parents considèrent que leur enfant est heureux d'aller à la crèche *
- Plus de 9 parents sur 10 sont globalement satisfaits de l'accueil de leur enfant à la crèche *

A la crèche «Les Ecureuils », les résultats du questionnaire de satisfaction 2022 sont les suivants :

87.5 % des parents satisfaits et très satisfaits de la gestion de la crèche

8 familles répondantes

Les résultats des enquêtes de satisfaction sont :

- **Présentés aux parents** à l'occasion d'un café / goûter parents, et sont l'occasion d'échanges avec les familles
- Font l'objet **d'un plan d'amélioration continue** au niveau du Groupe



La certification « VeriSelect Petite Enfance » avec Bureau Veritas

“ La Certification : la reconnaissance externe de notre expertise métier et de l’amélioration continue de nos pratiques

La Maison Bleue s’engage dans une démarche de certification de services avec Bureau Veritas, afin de :

- Répondre aux exigences de qualité de service de la part des réservataires (Clients Grands Comptes et Collectivités)
- Apporter des preuves additionnelles de la qualité de l’accueil aux familles

The infographic is divided into two main sections. The left section, titled 'Un référentiel Métier expert et neutre', describes the VeriSelect Petite Enfance certification as the only one based on expertise and continuous improvement, validated by the FFEC, professional associations, and COFRAC. It highlights a response to client expectations and the definition of quality fundamentals. The right section, titled 'Les 6 axes d'évaluation du Référentiel pour :', lists six evaluation axes: Les Enfants (welcoming care for development), Les Familles (confidence and parental support), La Gestion (effective management), Les Professionnels (qualified staff), Les Locaux (purpose-built spaces), and La restauration (quality and food hygiene). Logos for La Maison Bleue, VeriSelect, and FFEC are present throughout the infographic.

Un référentiel Métier expert et neutre

VeriSelect Petite Enfance est le seul référentiel fondé sur :

- l'expertise métier Petite Enfance
- l'amélioration continue des pratiques

VeriSelect Petite Enfance est validé par :

- La FFEC
- les associations représentatives des Professionnels et des Familles
- Le COFRAC

Une réponse aux attentes clients

- Définition des fondamentaux de la qualité de l'offre Petite Enfance en France
- Clarification, meilleure visibilité et valorisation de la qualité de l'offre Petite Enfance auprès des familles

Les 6 axes d'évaluation du Référentiel pour :

- La valorisation de tous les aspects des métiers en crèche
- Une évaluation Siège & crèches
- Plus de 150 points de contrôle

Les Enfants
Un accueil bienveillant pour favoriser l'éveil et le développement du jeune enfant, dans le respect de son rythme et de ses émotions, et encadré par des pratiques professionnelles

Les Familles
Une relation de confiance avec les Familles et un accompagnement à la parentalité

La Gestion
Une gestion efficace et un pilotage par la qualité de l'établissement d'accueil pour une évolution pertinente

Les Professionnels
Des professionnels qualifiés, formés et accompagnés dans leurs pratiques

Les Locaux
Des locaux spécifiquement pensés, aménagés et équipés pour le meilleur accueil des publics

La restauration
Un projet de restauration pour la qualité et l'hygiène alimentaire

Le Siège et les 1^{ères} crèches sont certifiés en 2022... pour une extension progressive de la démarche à un nombre croissant de crèches.



La démarche développement durable

L'enfant au cœur de nos attentions

Les enfants sont notre raison d'être et nous avons une responsabilité envers eux pour leur garantir bien-être et épanouissement. Au cœur de nos préoccupations, ils sont le moteur de nos actions.

Voilà pourquoi nous agissons avec audace et enthousiasme sur la qualité de leur accueil en crèche, sur leur environnement et les personnes qui leur sont proches.

Notre démarche, **Smile4Children** se concentre sur quatre domaines d'intervention pour lesquels nous prenons quatre engagements.

Prendre soin des collaborateurs

- Valoriser la formation continue et la montée en compétences
- Contribuer au bien-être des collaborateurs (qualité de vie au travail, projet Zen, etc.)
- Encourager la mobilité et l'évolution professionnelle
- Accompagner des collaborateurs en situation de handicap

Favoriser l'épanouissement des enfants et des familles

- Accueillir chaque enfant dans sa singularité (handicap et diversité dans les crèches)
- Contribuer à la conciliation vie personnelle-vie professionnelle
- Garantir la sérénité des parents et accompagner à la parentalité
- Offrir à chaque enfant éveil, sécurité et bien-être

Préserver l'environnement

- Veiller aux ressources naturelles (eau, Bionettoyage, énergie, gaspillage)
- Optimiser la gestion des déchets et encourager le recyclage
- Réduire notre empreinte (construction durable, bruits, approvisionnement des crèches, etc.)
- Sensibiliser les collaborateurs aux égo-gestes

S'impliquer pour des territoires solidaires

- Promouvoir les achats durables (bois issu de forêts éco-gérées, made in France, produits bio) et de la biodiversité
- Participer à la vie du territoire (activités locales, producteurs locaux)
- Contribuer à l'économie locale : Esat, réinsertion professionnelle
- S'engager pour plus de Solidarité et de cohésion sociale



Le respect des 3 piliers du développement durable :



Le rapport RSE

Depuis 2018, La Maison Bleue a formalisé sa démarche RSE, Smile4Children qu'elle a concrétisé en publiant 1^{er} rapport RSE dès 2019 et en affirmant ses engagements dans une charte éco-responsable afin de garantir un socle commun pour l'ensemble de nos crèches.



Des équipements fabriqués en France

Dans le cadre de notre projet éducatif, nous avons opté pour des bâtiments construits et aménagés aux normes HQE (haute qualité environnementale) et BBC (bâtiment de basse consommation énergétique) mais nous **faisons aussi le choix d'équiper nos crèches en bois « made in France » provenant de forêts éco-gérées et durables.**

Des fournisseurs responsables

Une politique d'achats responsables

Suivant une **politique Achats responsables**, la Direction des Achats de La Maison Bleue sélectionne des fournisseurs qui répondent à un cahier des charges précis pour favoriser :

- La stimulation de l'économie locale
- La réduction des temps de transport
- Les produits écologiques
- La réduction des consommations



La diversification alimentaire

La diversification alimentaire, c’est le passage d’une alimentation lactée liquide à une alimentation solide.

Les recommandations nationales sur l’alimentation préconisent **la diversification alimentaire entre 4 et 6 mois**,

Selon les principes suivants

- Possibilité **d’introduire tous les groupes d’aliments**, y compris les aliments réputés allergènes, dès le début de la diversification, c’est-à-dire entre 4 et 6 mois
- Introduire de **nouvelles textures** à partir de 6-8 mois (environ 2 mois après le début de la diversification)
- Ne pas hésiter à **proposer un aliment jusqu’à 10 fois** : un bébé peut avoir besoin de temps pour l’apprécier
- **Ajouter systématiquement des matières grasses** dans les préparations maison ou dans celles du commerce qui n’en contiennent pas
- Introduire les **produits sucrés** à l’âge le plus tardif possible et de manière limitée
- Faire confiance à l’appétit de l’enfant et **être attentif** aux signes de rassasiement
- **Ne pas forcer** un enfant à manger
- Être attentif à **l’environnement du repas**, en évitant notamment la présence d’écrans




La diversification alimentaire

Faire découvrir toutes les saveurs, aliments mixés et lisses

Faire découvrir toutes les textures : aliments moins lisses, puis hachés, écrasés puis petits morceaux mous

Donner une alimentation variée et équilibrée proche de celle recommandée aux adultes en quantités adaptées à l'âge de l'enfant

Groupe d'aliments	Entre 4 et 6 mois	À partir de 6 à 8 mois	De 1 an à 3 ans
 Produits laitiers en plus du lait maternel et/ou infantile	Yaourt, fromage blanc, petit suisse, fromage frais (pas de sucre)	Fromages mous puis plus durs	Un produit laitier à chaque repas (yaourt + 20g de fromage)
 Fruits et légumes	Tous les jours (cuits, mixés et lisses)	À chaque repas : Légumes bien cuits, Fruits cuits ou bien mûrs	À chaque repas Crus et cuits sous toutes textures dont morceaux à croquer
 Féculents pomme de terre, pâtes, riz, semoule...	Bien cuits mixés et lisses	Texture de moins en moins fine, pomme de terre en petits morceaux fondants	Tous les jours et sous toutes textures
 Volaille, viande, poisson et œuf	Bien cuit, mixé ou écrasé lisse. Privilégier la volaille	Mixé ou écrasé lisse. Puis en petits morceaux.	Haché, écrasé puis progressivement en petits morceaux
 Légumes secs lentilles, haricots secs, pois chiches	Bien cuits mixés et en purée lisse	Purée écrasée à la fourchette	Toutes textures
 Matières grasses huile de colza, noix, olive, beurre	Une cuillère à café d'huile. Beurre 1 à 2 fois par semaine	Une cuillère à café d'huile. Beurre 1 à 2 fois par semaine	Deux cuillères à café d'huile. Beurre 1 à 2 fois par semaine



Des partenaires responsables

Chaque jour, à La Maison Bleue, nous sommes mobilisés pour participer activement à l’éveil des papilles et à l’équilibre alimentaire des jeunes enfants pour en faire les **écocitoyens de demain**.

Dans le cadre de notre politique RSE « Smile4Children » construite et pensée autour des enfants que nous accueillons, nous nous engageons depuis des années à améliorer notre impact social, sociétal et environnemental.

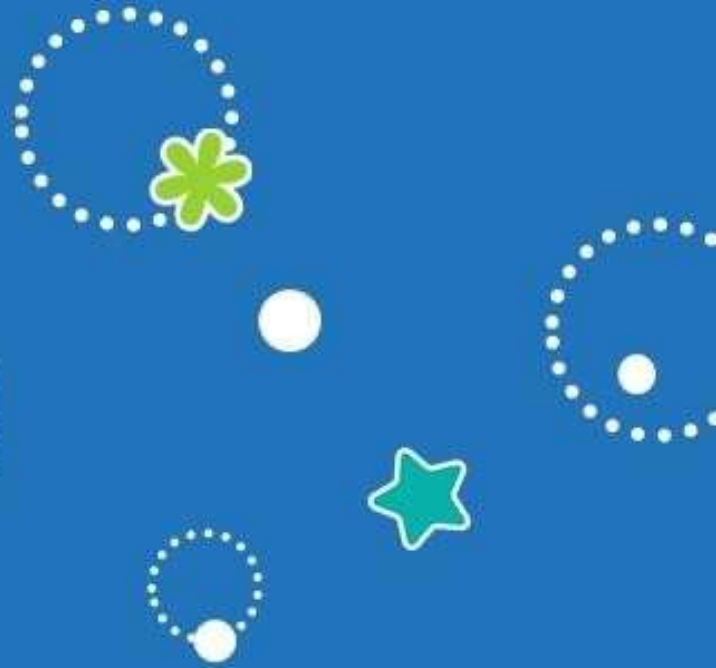
En ce sens, et dans le cadre du renouvellement de nos contrats sur la restauration au sein de nos crèches, nous avons choisi de travailler avec **Ansamble**, société de restauration reconnue pour son expertise sur l’alimentation des tout-petits, pour une restauration encore plus saine, naturelle et durable.

A partir de 2022, l’assiette des enfants accueillis dans les crèches La Maison Bleue s’imagine chaque jour autour d’une cuisine « comme à la maison », qui fait la part belle aux produits frais et de proximité avec **50% de produits issus de l’agriculture biologique**.



Et grâce à des animations et ateliers culinaires, les enfants continueront à s’éveiller aux saveurs et aux goûts au rythme des saisons et dans un univers bienveillant qui veille à leur bien-être et à celui de la planète.





Annexes



Le Groupe La Maison Bleue

Le groupe La Maison Bleue reste fidèle à ses valeurs : un **projet éducatif cohérent** et commun à toutes les crèches, des aménagements adaptés et sur-mesure, un engagement et un service de qualité.

Notre projet met en œuvre **la charte nationale de l'accueil** du jeune enfant :





Sylvain Forestier



Antonia Ryckbosh

1er opérateur de crèche à avoir été co-fondé par un binôme de puéricultrice et entrepreneur, La Maison Bleue est spécialisée dans la gestion et la création de **crèches et micro-crèches depuis près de 20 ans.**

Chiffres clés

Un réseau de
2 000
crèches dont **450**
crèches en propre

95%
Des parents
considèrent que
leur enfant est
heureux d'aller à
la crèche *

15 000
enfants accueillis
chaque jour

Présence dans
4 pays
+2 en 2022

5 000
collaborateurs

* Sur les 3641 parents ayant répondu à notre enquête 2021.

Le réseau La Maison Bleue



L’organigramme

